

# Le projet de dématérialisation des factures

## Présentation générale

Le projet de dématérialisation des factures a pour objectifs de transformer les factures papier dans un format numérique ainsi que de favoriser les échanges non matérialisés « de bout en bout ».

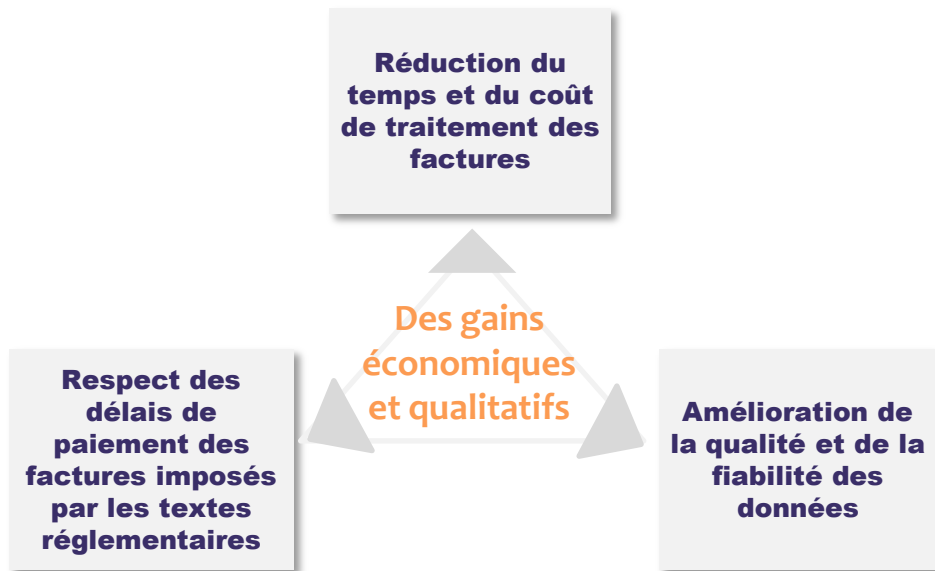
Cette transformation permet l'intégration automatique dans le système financier d'un établissement des données associées à la facture : numéro de commande et numéro du bon de livraison, ligne articles, montant HT et TTC,...

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des universités et à la demande du comité de pilotage Sifac, l'Amue propose une solution interfacée avec Sifac.

Elle sera disponible dès le début de l'année 2013 pour les seuls Etablissements membres du groupement de commandes relatif à l'accord cadre de dématérialisation des factures, utilisateurs de Sifac, en tant que module optionnel à Sifac, avec sa propre redevance de déploiement (RdD) et redevance annuelle mutualisée (RAM).

Contact > thierry.duport-naem@amue.fr

## Obtenir des gains économiques et qualitatifs

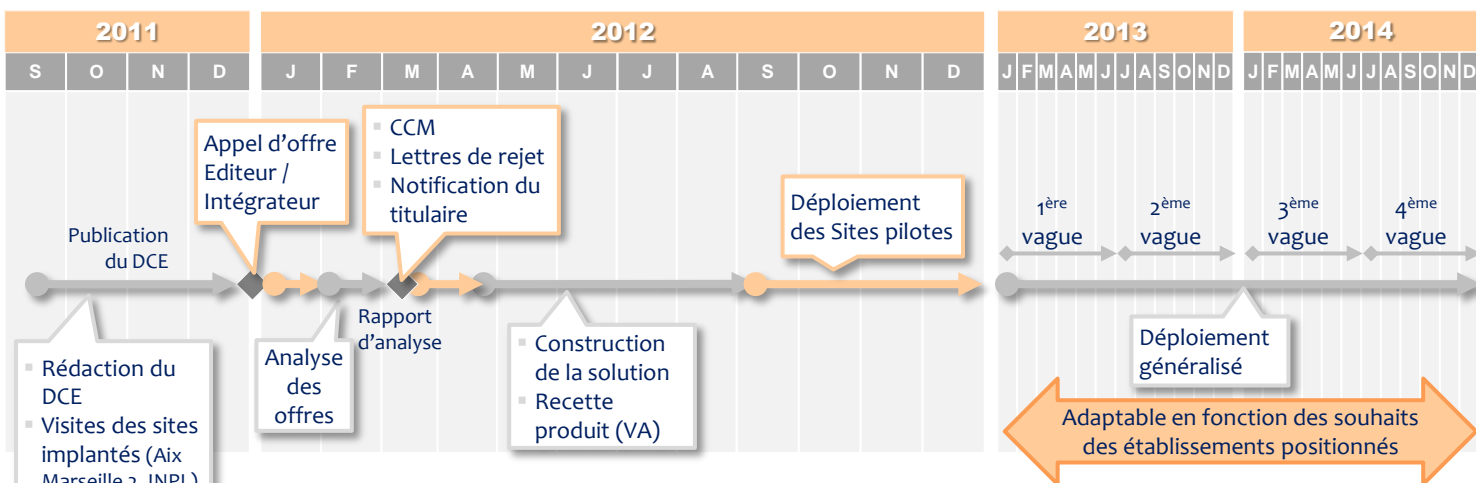


**Ce projet participe également à d'autres enjeux**

- Le **développement durable** par la réduction de la consommation papier
- La mise en place d'un **service facturier (\*)** en établissement qui vise la réduction des délais de paiement, la sécurisation des procédures et l'amélioration de l'information de l'ordonnateur et du comptable.

- absence d'erreurs de saisie
- amélioration de la traçabilité comptable indispensable au contrôle interne
- archivage pérenne des factures dématérialisées

## Une solution disponible dès le début de l'année 2013



CCM : Commission consultative des marchés  
DCE : Dossier de consultation des entreprises

- L'acquisition, la numérisation et l'interprétation des factures papier et leurs annexes
- L'intégration de factures électroniques transmises par les fournisseurs de l'Etablissement
- La gestion des délais de traitement et des relances associées
- L'intégration et la gestion des factures dans SIFAC au travers d'un workflow de validation
- Un workflow de gestion des rejets par le service facturier de la facture préenregistrée
- Un workflow de gestion des écarts (prix et quantités)
- La gestion électronique des factures fournisseurs (stockage, tri, consultation, ...)

## L'Amue propose des prestations standards et optionnelles

### Les prestations standards, proposées au travers de la souche et du kit de déploiement

- La construction d'une « souche » personnalisable
- L'acquisition de la plateforme projet permettant d'assurer la formation et l'assistance au produit
- La documentation produit
- La documentation de paramétrage
- La documentation d'installation
- La formation de correspondants (locaux Amue)  
(Compris dans la Rdd)
- L'assistance aux correspondants
- La maintenance corrective et évolutive de la solution  
(Compris dans la RAM)

### Les prestations optionnelles déclenchables par l'établissement

- Des formations supplémentaires (locaux de l'Amue ou de l'établissement)
- Un support au paramétrage
- L'installation technique
- Un accompagnement produit dédié sur site
- Un accompagnement métier par le biais de l'accord cadre « audit organisationnel en vue de l'optimisation des fonctions support » pour améliorer l'organisation interne des établissements : réflexion sur la mise en place d'un service facturier, etc...

### Estimation de charges de la solution proposée par établissement

		Cible 30 Etablissements		Cible 60 Etablissements	
		estimation basse	estimation haute	estimation basse	estimation haute
Acquisition	Licence produit (30000 factures / an)	15 000 €	18 000 €	13 000 €	16 000 €
	Licence SAP complémentaire	10 000 €	20 000 €	10 000 €	20 000 €
	RDD Amue	8 000 €	14 000 €	6 000 €	10 000 €
	Matériel (serveurs, scanners, ...)	15 000 €	35 000 €	15 000 €	35 000 €
<b>Total des coûts d'acquisition par Etablissement</b>		<b>48 000 €</b>	<b>87 000 €</b>	<b>44 000 €</b>	<b>81 000 €</b>
Exploitation annuelle	Maintenance produit (30000 factures / an)	2 700 €	3 300 €	2 300 €	2 900 €
	Maintenance SAP complémentaire	1 800 €	3 600 €	1 800 €	3 600 €
	RAM Amue	15 000 €	21 000 €	8 000 €	14 000 €
<b>Total des coûts annuels récurrents par Etablissement</b>		<b>19 500 €</b>	<b>27 900 €</b>	<b>12 100 €</b>	<b>20 500 €</b>

#### Moyens humains à mettre en œuvre (hors formations) :

- 1 ETP durant la phase d'implantation (environ 6 mois)
- 0.2 ETP pour en assurer l'exploitation fonctionnelle et technique

Cette estimation ne prend pas en compte le gain relatif à l'automatisation du traitement des factures.

Afin de limiter l'impact de mise en œuvre, une étude sera menée pour identifier les possibilités pour l'établissement d'externaliser l'administration et l'exploitation de cet outil (mode SaaS).

(\*)

- Article 35 du décret financier n°2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies
- Article 36-2 du décret modifié n° 94-39 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.
- Principes de gestion des universités dans le cadre de la LRU, Fiche n°30 relative à la qualité comptable, p173, Amue.
- Rapport n°2008-089 d'octobre 2008 de l'IGAENR relatif à la simplification de la gestion des unités de recherche.